

**11ème tournoi de parties rapides**  
**François Huguet**  
**de QUIMPER**

**RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

**Article 1 : Présentation**

L'Échiquier quimpérois organise le 11<sup>ème</sup> tournoi de parties rapides François Huguet le mercredi 1er mai 2019 qui comprend un seul tournoi homologué FIDE sous le N° 48677 accessible à toutes les catégories d'âge.

Le tournoi se déroule dans les locaux du Bridge club de Quimper Cornouaille, situés : 3 allée Marc Elder 29000 QUIMPER.

Les joueurs doivent être licenciés B (ou A) pour la saison en cours à la F.F.E. (la licence peut être prise sur place au nom du club organisateur) ou à une autre fédération reconnue par la F.I.D.E.

Remarque :

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé (non classé) en fonction de leur catégorie d'âge.

Aucune ré-estimation ultérieure ne sera effectuée.

**Article 2 : Règles et Appariements**

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE (88ème Congrès de la Fide de Goynuk (Antalya, Turquie) entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018).

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI 3.3.5).

Les appariements se font au système suisse (Règles C04 FIDE). Aucune protection de club, de famille. Pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre.

L'Article A.3 ne s'applique pas. L'Article A.4 s'applique pour l'intégralité de la manifestation.

**Article 3 : Cadence**

Cadence : 15mn avec un incrément de 3s par coup depuis le début.

**Article 4 : Horaires**

L'inscription au tournoi doit se faire, de préférence, au plus tard la veille du tournoi. Le pointage se fait jusqu'à 9h30 le jour de la compétition. L'organisateur se réserve le droit de refuser une inscription tardive, si elle perturbe le tournoi. L'appariement à la deuxième ronde reste toutefois possible.

Les rondes sont programmées à 10h00 - 11h00 - 12h00 - 13h30- 14h30 - 15h30 et 16h30.

La remise des prix est prévue vers 17h30.

Tout joueur se présentant après 9h30 ne sera apparié que pour la ronde 2 avec 0 (zéro) point, sauf accord de l'organisateur.

**Article 5 :**

Droits d'inscriptions : Adultes : 12€ Jeunes : 6€

Les prix ne sont pas cumulables et répartis à la place. Les prix par tranches ELO et les prix spéciaux sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

- Prix du classement général,
- Prix par tranches ELO,
- Prix spéciaux.

**Article 6 : Classement**

Le départage entre les ex aequo est effectué par le Buchholz tronqué (scores ajustés des adversaires moins le plus faible) puis par la Performance en cas de nouvelle égalité.

**Article 7 : Forfaits**

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus de 15 min. et 3 secondes de retard est considéré comme forfait. Tout joueur faisant forfait n'est apparié à une ronde que s'il justifie son absence (avant la fin de la ronde précédente). Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur des Sanctions de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

Pour signaler un forfait de dernière minute, appeler le responsable de l'équipe d'arbitrage au 06 37 71 10 45 en précisant ses nom et prénom ainsi que le nom du tournoi.

**Article 8 : Fin de partie**

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte feuille de match à la table d'arbitrage. Chaque joueur doit ranger les pièces sur l'échiquier.

**Article 9 : Nulle par accord mutuel**

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Pour pouvoir faire nulle par accord mutuel, il faut jouer au moins 20 coups.

- Partie nulle :

- la nulle par accord mutuel n'est pas autorisée. Deux joueurs faisant une nulle par accord mutuel seront sanctionnés par une double perte.
- Si un pat ou une position morte (absolument aucun mat ne peut se produire) se présente, avant de ranger les pièces, les joueurs doivent appeler l'arbitre qui validera le résultat, s'il y a lieu.
- Si la nulle est constatée et validée par l'arbitre, les joueurs entourent la case « 1/2 » et signent la feuille de match, puis remettent la feuille à l'arbitre, et rangent leurs pièces.

**Article 10 : Rappels**

L'aire de jeu comprend « la zone de jeu » + les toilettes + « l'espace boisson ». Pendant la partie, le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre. Éviter toute discussion et toute lecture suspecte.

Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur pourra être sanctionné. Une tenue correcte est exigée sur les lieux du Tournoi.

Les pendules doivent être manipulées calmement.

Les téléphones doivent être éteints sous peine de sanction. L'utilisation d'un téléphone portable durant la partie entraîne un avertissement écrit et la perte de la partie. Un téléphone qui émet un son entraîne la perte de la partie.

Les analyses sont interdites dans l'aire de jeu.

Il est strictement interdit de fumer dans l'ensemble des locaux du bridge club de Quimper Cornouaille. Un joueur forfait (absent sans avoir prévenu l'arbitre) est considéré comme ayant abandonné le tournoi et n'est pas apparié pour la ronde suivante.

Tout manquement à la « Charte du Joueur d'Échecs » peut être sanctionné.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

**Article 11 :**

Arbitre Principal : Michel Le Du (AF3).

**Article 13 : Contrôle anti-dopage**

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

**Article 14 :**

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal : Michel Le Du

L'Organisateur : Frédéric Major